

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 22

NUMÉRO



Après un printemps chargé de nombreuses animations et de beaucoup de nuages, notre beau village entre dans sa période estivale. Il va être confronté à quelques tensions dues à la présence de nombreux estivants (bruit, problème de stationnement, difficultés de circulation ...).

Si certains souhaitent une fréquentation touristique très importante à juste titre, d'autres l'appréhendent à juste raison également et il est parfois difficile de concilier les deux.

Pendant de nombreuses années j'ai passé mes vacances à Aiguèze, où la situation était bien différente.

Augusta "mémée *Gusta*" ma grand-mère avait un sacré caractère, un peu "*et même beaucoup*" râleuse, pas trop commode à vivre et pas trop souriante, elle était comme cela, mais c'était en réalité, sous son aspect revêche, la gentillesse même.

Son mari Duramel Barnouin "*pépé Caramel*", mon grand-père, était lui tout au contraire toujours de bonne humeur, avec lui tout allait toujours bien, il ne se plaignait jamais, il avait enduré la grande guerre, avait été gazé et aurait pu légitimement râler de temps en temps.

Vivant dans la grande rue à Aiguèze, l'un riait, l'autre râlait. Ce couple fonctionnait très bien de cette façon et j'étais ravie de venir chez eux l'été (où je suis, d'ailleurs, ravie de vivre maintenant à l'année depuis 39 ans).

La France est, dit-on, un pays peuplé de râleurs mais aussi de bons vivants, je pense que la proportion de râleurs et de rieurs en France doit être du même ordre que dans ce couple que formait mes grands-parents d'Aiguèze: 50/50. Cette proportion de 50/50 on la retrouve dans beaucoup de circonstances dans notre société.

Pour beaucoup de sujets il y a 50% de personnes pour, 50% de personnes contre, 50% de contents, 50% de mécontents etc...

Et dans notre beau village où il fait, en fin de compte, peut-être pas si mal vivre, qu'en est-il ?

N'ayant pas trop envie de m'attirer des ennuis plus que nécessaire, je me garderais bien de vous donner mon opinion !

D'ailleurs, moi-même, selon le moment, les circonstances ou les sujets, ne suis-je pas et, ne sommes-nous tous pas tantôt des râleurs, tantôt des rieurs ?

Est-ce bien grave? Faut-il envier les milieux où il n'est guère permis de râler, ni même de rire, où tout le monde doit penser et agir comme il est fortement conseillé ?

Personne ne peut sincèrement l'imaginer, bien au contraire, c'est sûrement cette liberté, cette possibilité de râler ou de rire sans crainte, chèrement acquise qui fait la richesse de notre beau pays.

Les râleurs sont ceux qui nous forcent à nous remettre en cause et font, en fin de compte, souvent progresser les choses. Les rieurs, eux, par leurs sourires, leur gentillesse et leur bonne humeur nous donnent souvent du baume au cœur et, à leurs tours ils nous encouragent à avancer.

Un équilibre que nous devons précieusement conserver.

Alors ne changeons rien, râlons et rions... tant que nous le pouvons..., mais dans la bonne humeur si possible !

Je vous souhaite à tous (résidents, estivants, jeunes, moins jeunes...) de passer une excellente période estivale.

Bien cordialement,

Marie-Christine Héraud, 1^{ère} adjointe.

Agenda

21 Juil. 2018 Samedi 21 Juillet

Repas tiré du sac
À partir de 19h
Samedi 21 juillet

Repas tiré du sac

14 Juil. 2018

15 Août 2018

Concours de pétanque

11 Août 2018 Samedi 11 Août

Repas tiré du sac
À partir de 19h
Samedi 11 Août

Repas tiré du sac



TOUT NET ... ou presque



Samedi 16 juin les volontaires ont uni leurs efforts pour un petit toilettage du village et de ses environs....quelques uns (es) avaient déjà pris une longueur d'avance du côté du chemin de l'escal.

Ce samedi matin, balais pelles et rateaux ont fait feu de toutes parts ; de l'escal, en passant par les places, le chemin de ronde, l'aire de jeu ...se faisaient entendre dans la bonne humeur le chant bien connu "feuilles rateau !!".

Une opération rebouchage de quelques trous de la chaussée a aussi été réalisée chemin de la Roque ; le matériau de rebouchage fourni par Jean Ventajol.

S'il est vrai que le seul geste citoyen devrait tous nous amener régulièrement à balayer devant notre porte, le fait de consacrer ENSEMBLE un moment au nettoyage du village fait partie de la vie commune. Un moment important surtout lorsque la pause permet dans la bonne humeur échanges, discussions, regards et visions sur la vie au village ; merci à Bruno Bertet et Lina pour le casse-croute solide.



Merci à toutes et tous qui ont partagé ce moment





8 Mai

Après avoir célébré durant le week-end de manière très festive le pain au hameau de la Roquette, de très nombreux aigüèzois ont tenu à participer à la commémoration de la rédition de l'Allemagne le 8 mai 45.

Un acte citoyen qui montre l'attachement à la mémoire de ceux qui ont beaucoup sacrifié pour leur pays. Un moment de recueillement, Un moment d'émotion lors de la lecture appliquée des enfants. Un moment d'échange partagé ensuite pour le plaisir.

Mots des enfants des classes CM1 et CM2 : LES ENFANTS DE LA GUERRE

"Les enfants de la guerre ont faim. Pas d'alimentation variée et équilibrée, ni d'eau potable pour grandir en bonne santé."

"Les enfants de la guerre n'ont pas d'école. Pas de professeur, ni de cahiers pour apprendre à écrire et à compter."

"Les enfant de la guerre ont froid. Pas de convecteur, ni de vêtements chauds pour tenir tout l'hiver."

"Les enfants de la guere sont traumatisés. Plus de parents, ni de famille pour être protégés, réconfortés, gâtés et câlinés."

" Les enfants de la guerre sont blessés ou tués. Pas de jouets, ni de loisirs pour se détendre et être heureux tout simplement."

Mot du maire : 2018 - COMMEMORATION 8 MAI

1945, 2018, 73 ans nous séparent de la fin de la seconde guerre mondiale. Les messages précédents ont évoqué les souffrances et les malheurs du peuple de France durant les années difficiles de guerre. Il est évident que nous partageons tous les mots qui ont été prononcés.

Ces moments difficiles appartiennent au passé, depuis, entre 1945 et 1973 notre pays a connu une période de forte croissance économique et d'amélioration des conditions de vie, comme de nombreux autres pays développés membres de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). Cette période a été appelée "les trente Glorieuses", elle correspondait à un renouveau, à la reconstruction - dans tous les sens du terme.

Par la suite, les chocs pétroliers successifs, la mondialisation des échanges ont rendu les choses plus compliquées, des pans entiers de notre économie nationale sont tombés ; textile et métallurgie, agriculture, petits commerces. De nombreux français se sont trouvés sans emploi.

Dans le même temps certains repères collectifs ont été perdus, un certain modernisme est arrivé dans les foyers, les modes de vie ont évolué. Les veillées entre voisins ont été remplacées par les soirées devant le petit écran.

Depuis les années 70 les grands magasins ont fleuri, les zones commerciales se sont développées et nous trouvons tout et à profusion. Aujourd'hui, une nouvelle évolution ; les courses se font au drive et les commandes par internet. Il faut bien comprendre que nous n'avons plus le temps. Il faut être servi de suite - il y a 2 jours pour la fête du pain certains ne pouvaient pas comprendre qu'ils aient à attendre pour avoir le pain "qui leur était dû" - à se demander si ces mêmes personnes seraient capable d'endurer les souffrances évoquées précédemment. Durant cette même fête, et heureusement, il a été constaté que nos jeunes faisaient très souvent preuve de plus de tolérance que leurs aînés, de quoi nous amener quand même à réfléchir ; peut-être un retour à certaines valeurs qui ont été le ciment de nos peuples.



Ces quelques réflexions pour évoquer le mouvement perpétuel de nos sociétés, les évolutions et les modes auxquelles nous ne pouvons échapper.

Ces quelques réflexions aussi que l'on peut mettre en parallèle avec l'évolution de notre village. Dans son dernier édito du bulletin municipal, Rémi Perollet évoquait la transition entre un village à vocation agricole et viticole vers un village à vocation touristique, il évoquait le juste équilibre à trouver.

Si notre village a évolué, une chose reste immuable et nous pouvons en être fiers. Cette chose, c'est l'amour que nous lui portons toutes et tous, toutes générations confondues. Nous pouvons être fiers de voir la mobilisation et les efforts de la grande majorité pour améliorer notre cadre de vie, fiers de voir des associations dynamiques qui contribuent à la vie du village et renforcent les liens, fiers de l'accueil que nous réservons aux nombreux visiteurs.

Cette fierté, ce n'est pas de l'orgueil, c'est le simple fait que nous mesurons le bonheur que nous avons de vivre dans notre bon village bien gaulois, la chance malgré parfois quelques divergences naturelles d'opinions de vivre ensemble.





6ème égale dico



Ce lundi 11 Juin, René Fabrègue, maire de Saint-Julien de Peyrolas, a invité Adelya Lippi et Julie Charret avec leurs copains/copines de CM2, ainsi que leurs parents à la remise des dictionnaires. Cette cérémonie marque le passage de ces élèves du collège à la sixième. Elle a pour but de leur donner notre encouragement, notre fierté commune de les voir grandir.... Etaient également présents, Christiane Millien (adjointe), la directrice et les enseignants de l'école ainsi que Patrick Lefrançois représentant la mairie d'Aiguèze.

Le discours du maire évoqua donc ce passage "initiatique" et il évoqua quelques anecdotes nostalgiques sur son propre passage en sixième, avant de parler de l'importance pour nos enfants de profiter du moment présent, de ne pas aller trop vite. Les dictionnaires et une encyclopédie sur la république furent ensuite remis à chaque enfant sous les applaudissements de toutes les familles présentes, émues parfois. Certaines mamans (pas vrai Alexandra?...) ont pris conscience que le temps allait très vite et que c'était une des dernières fois qu'elles amenaient leurs enfants à l'école primaire. Une page se tourne et Adelya comme Julie grandissent.... Bravo à tous les élèves.

Désherbons ensemble

Un exemple de mixité bien appréciée.

Si les travaux de nettoyage, de désherbage sont du ressort de nos employés municipaux, il n'en reste pas moins fort agréable pour Patrick MARRON et Jean Pierre LAVASTRE de voir Françoise et Salud leur prêter de bon matin, main forte dans l'arrachage des herbes folles qui envahissent les marches de notre accès à la rivière.

C'est au quotidien que les employés municipaux nettoient le village et répondent présents aux sollicitations de nombreux d'entre nous. La tâche est d'autant plus grande que l'emploi d'herbicides demeure interdit et que le désherbage mécanique voire manuel reste un travail minutieux et long.



Marlène et Françoise quant à elles, se sont activées un après midi de la semaine pour poursuivre le travail de désherbage et balayage commencé par l'équipe du matin.





Feux...



Le feu est un danger qui guette nos forêts, nos habitations isolées ; son origine peut être accidentelle ou criminelle.

Le préfet du Gard rappelle aux communes par la voie des mairies le risque majeur sur les citoyens, les biens et le milieu naturel. Ce risque est réglementé par un arrêté préfectoral du 31 août 2012 disponible en mairie.

CHAQUE ANNÉE, DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE, L'APPORT DE FEU SOUS TOUTES SES FORMES EST INTERDIT, DANS TOUS LES BOIS, FORÊTS ET GARRIGUES, ET JUSQU'À 200 MÈTRES DE CES ESPACES.

L'interdiction concerne bien évidemment le brûlage de tous déchets végétaux et de tous matériaux. Elle comprend également l'usage de barbecues non électriques (sauf ceux attenants à une habitation), de lanternes volantes, et de pétards ou feu d'artifice. Fumer en zone forestière ou en zone de garrigues est également interdit durant cette période, même pour les propriétaires des terrains concernés.

Contrevenir à cette interdiction relève d'une infraction de 4ème catégorie et est sanctionnable par une amende forfaitaire de 135 €.

NOUS DEVONS ÊTRE SENSIBILISÉS À CETTE INTERDICTION QUI VISE À NOUS PROTÉGER ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT.

Aiguèze a été l'objet récemment d'un début d'incendie par négligence qui aurait pu avoir des conséquences plus graves....

C'ÉTAIT CHEZ NOUS, AU GALINIER...LES OLIVIERS EN PORTENT ENCORE DES STYGMATES



Agriculture ou lutte contre la flavescence dorée de la vigne

La cicadelle vectrice de la flavescence dorée appartient à l'ordre des homoptères et est originaire des Grands Lacs aux USA. Cette maladie est l'une des plus importantes sur la vigne et se trouve sur la liste des maladies de quarantaine.

Comment reconnaître les cicadelles responsables de la flavescence dorée ?

Les adultes mesurent entre 6 et 7 mm. Ils sont de forme allongée, de couleur ocre, tachetés de marbrures brunes. Les larves, de couleur blanc hyalin, aux 2 premiers stades passent progressivement au jaune avec une pigmentation brune sur l'abdomen puis le thorax, 2 points noirs à l'extrémité de l'abdomen sont caractéristiques de cette cicadelle. L'œuf, bistre clair, mesure 1 mm, est allongé et aplati.

Quels sont les dégâts et quelle est la nuisibilité de la flavescence dorée ?

Les premiers symptômes apparaissent fin mai-début juin : la croissance est ralentie, les feuilles s'enroulent et deviennent rigides, les nervures prennent une teinte jaune crème, les entre-nœuds se raccourcissent, la vigne prend un port pleureur. Plus tard en été, les inflorescences se dessèchent complètement, les rameaux restent mous et caoutchouteux et il n'y a pas d'aoûtement. Les feuilles rougissent ou jaunissent selon les cépages. A plus ou moins long terme, la souche infestée meurt.

Quelles sont les méthodes de lutte contre la flavescence dorée ?

En France, tout cas de flavescence dorée doit être déclaré auprès des Services de la Protection des Végétaux et les ceps atteints doivent impérativement être arrachés. La réglementation impose l'arrachage des parcelles dont la proportion de ceps atteints dépasse un certain seuil (20 ou 30 % en général). En zone contaminée (zone définie par arrêté préfectoral) la lutte contre l'insecte vecteur est obligatoire. Cette lutte systématique repose sur 3 traitements insecticides en période de végétation à des dates définies par le SRPV.

- 1er traitement : 1 mois après les premières éclosions, lorsque les premières cicadelles deviennent infectieuses
- 2ème traitement : en fin de rémanence du premier insecticide
- 3ème traitement : il vise les adultes venant d'autres vignes

Ces trois traitements obligatoires posent des problèmes en Agriculture Biologique.

Lutte dans le département du Gard :

Les communes sont classées en 3 catégories, qui déterminent le nombre de traitements (de 0 à 3). Notre commune est classée en catégorie 1 (zone infestée) et 3 traitements sont préconisés. La première période de traitement s'échelonne du 28 mai au 12 juin 2018 ; le second traitement doit être réalisé dans les 15 jours après la première application.

Il est conseillé de prendre des mesures de protection lors de ces traitements (rincer les matériaux tels balançoires, mobiliers de jardin...qui auraient pu être atteints par les produits, ne pas étendre de linge lors du traitement, éviter les zones d'épandage...).

Dans le cadre de la protection des abeilles, il est rappelé qu'il est interdit d'utiliser un insecticide lorsqu'il existe des plantes mellifères en fleur visitées par les abeilles sur la parcelle



Conseil municipal du mercredi 2 Mai

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 2 mai 2018 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Aude COSTA, Salud CHABOT, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Absents ayant donné procuration : Rémi PEROLLET donne procuration à Alain CHENIVESSE, Charles BASCLE donne procuration à Salud CHABOT.

Absent : Roland VINCENT

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du dernier conseil est validé à l'unanimité.

1 - Information sur l'évolution des actes de donation, ventes :

- les dernières formalités administratives concernant la donation de l'ancienne école libre se sont terminées avec la signature devant notaire de l'acte en date du 23 avril 2018.
- En application des délibérations du conseil municipal, les documents permettant de procéder aux ventes des terrains communaux « partie de la parcelle A336 à madame DELMAS épouse CHENIVESSE » et « parcelles A113 et 114 à mesdames Michèle PENAUD et Patricia PANDELE » ont été transmis à Maître MEY-PIALAT pour rédaction des actes.

2- Circulation et stationnement en période estivale :

- Stationnement : le conseil décide de reconduire les modalités 2017 de stationnement pour la période du 1 juin au 15 septembre 2018. L'arrêté correspondant sera réalisé et affiché conformément à la loi ; la modification portant sur le paiement d'un droit de place pour les camping-cars sur l'aire du Giet sera mentionnée.
- Circulation : l'arrêté 2017 fixant les conditions de circulation est également reconduit. Un aparté est ouvert pour le remplacement de différents panneaux de signalisation (stop et céder le passage) et le rebouchage de trous sur la chaussée.

3 - Présentation et validation des travaux envisagés par les associations « Culture loisirs et patrimoine » et « pour l'église d'Aiguèze » : le conseil émet un avis favorable aux travaux envisagés par les associations sur le domaine public.

- Association pour l'église d'Aiguèze : rénovation de la croix de la placette, travaux prévus à compter du mois de septembre,
- Association culture Loisirs et patrimoine : travaux d'envergure sur la grange du Giet (après devis et validation) et sur les arches de la terrasse de la mairie, travaux de moindre importance sur le chemin de l'escalo (prévu le 16 juin en parallèle du nettoyage du village) et le pont de la prise.



4 - Animations : les modalités d'organisation des nombreuses manifestations sont évoquées.

Une proposition d'animation culturelle placée autour de la peinture est acceptée par le conseil sous réserve qu'aucune contrainte supplémentaire ne soit générée pour la commune ; modalités et dates à étudier.

5 - Travaux en cours et prévisions : les travaux actuels portent essentiellement sur ceux liés à la période (entretien des espaces et des chemins), les travaux de la voute de l'école libre vont se terminer avec la pose de l'installation électrique.

6- Point sur l'organisation d'un rallye commun avec les PBVF voisins le vendredi 15 juin 2018 : plusieurs réunions ont permis de fixer l'organisation de cette journée :

- Les départs se feront en simultané des trois villages pour les équipages ayant enregistré leur inscription auprès des offices de tourisme,
- Le rallye consistera à parcourir les trois villages labellisés pour répondre aux différentes questions (6 par villages),
- L'arrivée du rallye se fera à Aiguèze où une remise de prix sera organisée à partir de 18h00,
- Le nombre d'équipages attendus est d'environ 50.

7- Extension du périmètre de protection de la centrale EDF : le périmètre de protection de la centrale de Tricastin est porté à 20 kms (au lieu de 10 précédemment). Les dispositions liées à cette extension seront portées sur le plan communal de sauvegarde de la commune, les dispositions particulières seront portées à connaissance des administrés dès réception en mairie.

8- Modification de la convention d'adhésion au service de médecine préventive mis en place par le centre de gestion : le conseil approuve à l'unanimité la nouvelle convention.

9 – Délibération portant sur l'adhésion de la commune de Montfaucon au SIIG (syndicat intercommunal d'information géographique) : le conseil délibère et approuve à l'unanimité cette nouvelle adhésion.

10- Marché estival : les modifications apportées au règlement du marché du village sont présentées au conseil, l'arrêté sera envoyé aux conseillers pour porter à connaissance et observations avant parution.

Points divers.

La séance est clôturée à 23h15.

A Aiguèze, le 3 mai 2018.

Alain Chenivesse, maire





Conseil municipal du mardi 29 Mai

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 29 mai 2018 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Absents ayant donné procuration : Aude COSTA donne procuration à Rémi PEROLLET,

Absents : Alain COSTE, Roland VINCENT.

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du dernier conseil est validé à l'unanimité.

1 – Réunion d'information sur les communes nouvelles avec le secrétaire général de la préfecture et les maires de St Julien de Peyrolas, Issirac, Le Garn, Laval St Roman, St Christol de Rodières et Salazac : Le maire donne connaissance de cette réunion qui aura lieu le 13 juin et des informations dont il dispose sur ce sujet majeur pour l'avenir de la commune. Un nombre important d'interrogations, dont le risque de perte d'identité, amène le conseil à émettre de très fortes réserves sur un éventuel regroupement de communes à brève échéance.

Le sujet sera à nouveau débattu lorsque de nouveaux éléments auront été intégrés.

2 - Organisation d'un rallye commun avec les PBVF voisins le vendredi 15 juin 2018 :

Ce rallye a pour objectif de fédérer une dynamique avec les villages labellisés voisins.

Une convention avec l'OT Provence Occitane permet d'enregistrer les inscriptions à l'office de tourisme de Goudargues. Toutes les informations sur ce rallye sont disponibles dans les offices de tourisme et points d'informations. L'arrivée, les proclamations des résultats et remises de prix seront organisées à Aiguèze à compter de 17h00. Un verre de l'amitié clôturera cette journée.

3 - Eventualité d'installation d'une antenne relais de téléphonie : Le maire présente la recherche de point haut pour l'installation d'une antenne relai au profit de Bouygues télécom / SFR. L'espace de l'ancienne station d'épuration pourrait convenir. Le conseil émet toutefois des réserves pour une nouvelle installation et demande un complément d'informations avant de se prononcer.

4 – Point de situation projet tyrolienne : Le projet de tyrolienne porte sur deux possibilités actuellement à l'étude. La première possibilité d'une longueur de 400 m envisage un départ à proximité de la croix de la Roque et une arrivée sur plateforme bois en parallèle à la partie supérieure du chemin de l'escal. La seconde possibilité d'une longueur de 700 m envisage un départ du tiers inférieur de la montée vers la croix du Giet et une arrivée au sud de la croix de la Roque.

Ce projet reste à l'étude, sa finalisation reste conditionnée par un avis favorable de la majorité des habitants, par un intérêt réel pour la commune (attrait touristique, développement économique, emplois...) et par une analyse fine des nuisances supplémentaires générées.

Une réunion publique de présentation et de prise d'avis sera envisagée si le projet est poursuivi.



5 – Animations :

Le **trail des gorges de l'Ardèche** s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Les prochaines manifestations sont en préparation.

Ardéchoise : une réunion sera programmée début juin par JC Bruguier pour affiner l'organisation.

Fête de la musique : Trois plateaux musicaux seront proposés. Les commerçants souhaitant bénéficier d'une d'extension de terrasse doivent prendre contact avec la mairie.

6 – Personnels :

Présentation de la programmation des absences en période estivale et suppléances.

En raison de l'absence du garde communal (problème de santé) la surveillance du respect de l'arrêté portant sur la circulation et le stationnement sera assurée par la brigade de gendarmerie.

7 - Délibération portant sur la **protection des données personnelles** et la désignation d'un délégué de la protection des données.

A compter du 25 mai 2018, le règlement européen sur la protection des données (RGPD) entre en application. Pour la commune il s'agit de désigner un pilote, de cartographier le traitement des données personnelles, de prioriser les actions, de gérer les risques, d'organiser les processus internes, de mettre la documentation en conformité.

Le conseil a délibéré à l'unanimité et approuve la désignation d'un délégué à la protection des données.

Un arrêté sera pris pour désigner le délégué.

Points divers :

- Le ramassage des verres (conteneur spécifique) est évoqué : les services de l'agglomération compétents seront contactés dans les meilleurs délais pour résoudre le problème.
- Il est demandé une vigilance sur la surveillance des surfaces autorisées et utilisées au titre des autorisations d'occupation de l'espace public « terrasses », sur la surveillance de l'occupation à titre personnel de l'espace public.
- Il est demandé la possibilité de réalisation de maillots « Aiguèze » pour identifier les organisateurs de manifestations. Cette réalisation, permettant de promouvoir le village et de remercier les bénévoles qui s'engagent à titre personnel ou au titre d'une association au service commun, est acceptée. Une étude sera faite pour finaliser cette opération, le financement sera pris sur la ligne manifestations.

La séance est clôturée à 23h25.

A Aiguèze, le 30 mai 2018.

Alain Chenivresse, maire





Sous un soleil de pain...

Un week-end champêtre, bucolique, touchant à notre histoire... La fête du pain s'est déroulée le week-end du 5 et 6 Mai sous le soleil, ce qui n'était pas pour déplaire aux nombreux visiteurs de cette fête devenue maintenant notoire.

Travail de préparation

Lorsque nous mangeons, buvons un coup ou participons à certaines activités, n'oublions pas qu'il a fallu une quinzaine de jours de préparation (du défrichage du champ à la finition de la pâte à crêpe). Sans oublier l'année de réunions, d'organisation, de communication. Sous chaque fête une association à la manœuvre ; sous chaque pain vendu, verre bu, joue de bœuf dégustée c'est un bénévole, c'est une personne qui donne de son temps, de son énergie.

Une réputation de plus en plus connue...

En dehors des médias utilisés pour la communication de l'évènement, bon nombre d'articles (dans TOUS les journaux locaux) ont été édités, sans qu'aucune demande fut faite. Ceci prouve que cette fête est connue, reconnue et qu'elle commence à être renommée...une fête incontournable de la "région spiripontaine".

La Roquette dans la foule

De nombreux visiteurs sont encore venus cette année. Déjà le samedi, encore plus ce dimanche. Environ 750 repas ont été vendus le dimanche. Si nous n'avons pas de chiffre encore pour cette année, rappelons qu'en 2017, 2020 pains ont été vendus.

Une fête de plus en plus musicale...

Si chaque année, des activités sont proposées ("faire le pain" pour les enfants, jeux en bois, activités ludiques...). Il y eu cette année un spectacle de clowns mais également 2 concerts avec des groupes professionnels et largement connus. Nous parlons des "Barbeaux" et de "l'Art Atatouille" anciennement Réglisse. Il est important de proposer ce genre de prestations aux visiteurs et de varier d'année en année... En plus cerise sur le gâteau, les concerts ont enchanté les spectateurs et ont donné même à cette fête un élan de rondes et de danses...



Marché et vide grenier

Cette année, en plus des producteurs locaux fidèles présents sur l'évènement, que vous reconnaîtrez certainement sur les photos... un vide grenier avec quelques stands fut proposé.

Merci à "Culture et Loisirs" pour cette fête ; merci à tous d'être venus...



Photos souvenirs....plus sur aigueze.fr





Méchoui des chasseurs

Cette année encore les chasseurs Aiguèzois se sont mis à l'honneur en offrant aux habitants du village et à leur invités une soirée oh combien agréable. Une cuisson parfaite a été le résultat d'une préparation minutieuse de ces 2 quadrupèdes qui pour le coup ne viendront plus labourer nos jardins potagers. Comme à l'accoutumée, après le traditionnel apéritif, les paniers de chacune et chacun ont permis de partager nombres de petites entrées, fromages et desserts pour accompagner un morceau de gibier très apprécié par tous.

Merci aux chasseurs de la société Saint Hubert, à l'équipe des chasseurs de sangliers "l'as manqua" avec lesquels quelques 120 personnes ont participé à cette très agréable soirée.









Carioca, Sandra, Pizza

Depuis peu, Sandra a abandonné les marchés où elle vendait jeux et jouets pour ouvrir un camion de pizza....

Ouvert les soirs à partir de 18h30 elle nous attendra avec ses pâtes, ses tomates, ses olives et tutticuanti...Un air d'Italie dans la grand rue où elle est installée. Mais ne nous trompons pas, Bruno n'a pas abandonné l'électricité pour ouvrir une entreprise de gondoliers ...et puis de toute façon si Aiguèze était dans l'eau...



Allez...buon apeto...Ciao

PS : commande possible au 06 68 97 80 93

Cabane à jus,

Dans la grand rue, depuis ce printemps est ouvert un nouveau bar...mais pas classique...pas habituel. Un bar qui ouvre à une nouvelle philosophie de vie, à une nouvelle approche de notre corps, du plaisir et de notre santé. Françoise, une gérante souriante, tout droit venu de Saint-Just d'Ardèche vous attend dans ce décor doux et paisible, fleurant bon les vacances, pour vous proposer tout une carte de jus de fruits et légumes (TOUT BIO !!!) totalement produit "maison".

Alors, venons essayer, goûter apprécier ces nectars préparés avec soin et professionnalisme qui font déjà fureur en Allemagne.





La gym à table



Après la gym tonic, le fitness, la gym douce...la gym à table serait-elle une nouvelle spécialité gymnique???? Non !

Ce n'est qu'un rendez vous au restaurant le bouchon en ce vendredi 7 Avril pour un repas de fin d'année. En effet, les membres de l'association de la gymnastique aiguèzoises (qui occupent la salle de l'école deux fois par semaine) se sont retrouvées pour ce moment convivial, précédé de leur assemblée générale. Les expressions "Flexion, respiration, en haut, en bas" ne furent pas de mise ce soir là et laissèrent volontiers place à : "je me laisserai bien tenter par..." ; "Allez, donne moi ton verre...".

En tout cas une association, autour d'Elodie leur présidente, qui fait vivre également le village ; non pas par ses évènements mais par la proposition d'activités hebdomadaire qui nous rendent plus actifs, plus dynamiques...





Musique en fête



Des notes de musique pour tous les goûts dans le village.

Ce samedi 23 juin, de l'espace lavoir, en passant par la place du jeu de paume et la placette la mairie organisait en léger différé la fête de la musique. Le restaurant le Belvédère organisait également une animation sur la place du portail haut.

Une telle manifestation ne s'improvise pas. Rémi Perollet (adjoint communication) et Louis Fricaud (amoureux de musique et fan d'animations en tous genres) ont recherché et sélectionné les groupes susceptibles de participer à l'animation, mobilisé les bénévoles, évalué les besoins, prévu les moyens, orchestré la préparation. Les bénévoles ont participé à la création d'une belle affiche (merci Nelly), fait la publicité, monté les scènes, mis en place les barrières, aménagé les espaces, assuré la surveillance de la manifestation, renseigné les visiteurs...un vrai travail réalisé une nouvelle fois dans la bonne humeur.

Inviter autant de musiciens qui viennent se produire bénévolement est une chose; les accueillir en est une autre. L'idée d'une paëlla de remerciement a germé. Salud Chabot et Patrick Validire se sont proposés spontanément et ils ont régalé les 70 musiciens installés et servis à tour de rôle dans les jardins de Rémi et Agnès.

Dès l'après-midi, les premières notes de musique ont animé le village ; les groupes faisant les balances et réglages indispensables avant tout concert.

A 18h30, venus d'Orange les instruments de l'harmonie ont fleuri sur la place du jeu de paume. Durant plus d'une heure un concert de musiques variées (génériques de films de dessins animés ou plus classique) a permis de savourer le savoir faire de la formation. Les spectateurs ont, au-delà des capacités musicales pu apprécier la présence de jeunes dans cette belle harmonie.

La soirée a été animée par différents groupes. Sur la place du jeu de paume "The all One" - "So and Co" et "Muddy Watters Band" ont réalisé de superbes performances tant vocales que musicales. Sur l'espace lavoir, un collectif "chansonyme" composé de "Fanny" (pas celle des pétanqueurs) - " Daniel Vaché" - " Crosroe" - "Electrogen" - " Cheval2Trois" a pu faire apprécier le texte et la chanson française. La placette a vibré au son des guitares et du rock dans une ambiance endiablée.

Une bien belle soirée qui a fait l'unanimité. Et même si pour une fois le niveau sonore était parfois un peu fort, chacun a pu trouver musique à son goût.

Un public nombreux, des musiciens ravis qui espèrent "l'an que ven".

Cette manifestation a été réalisée grâce à la contribution des commerçants restaurateurs et débits de boissons.

Plus de photos sur aigueze.fr





Nos élèves et le SGGA

Mardi 26 juin 2018 : restitution de l'appel à projet du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche : Belle réussite !

121 élèves, soit 5 classes ont répondu à l'appel à projet du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche. Les élèves de l'école de Saint Montan, de Saint Julien de Peyrolas, de St Joseph de Ruoms, l'école du centre René Cassin de Bourg st Andéol, le collège Marie Rivier de Bourg St Andéol, ont présenté leurs projets sur le thème « La biodiversité dans les Gorges de l'Ardèche. ».

L'objectif de ce projet est de faire découvrir les richesses patrimoniales proches de l'école et celles de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche en lien avec l'éducation Nationale. Ce projet est financé par le département de l'Ardèche et Natura 2000

Les thèmes choisis des classes :

- Ecole de Saint Montan : Comparer la biodiversité autour de l'école avec celle des

Gorges de l'Ardèche. Découvrir, agir et communiquer pour préserver ces 2 patrimoines naturels

- Collège Marie Rivier Bourg st Andéol : Etude de la biodiversité des Gorges de l'Ardèche en lien avec la nature du sol, la géologie de la région.

- Ecole de St Julien de Peyrolas : Les insectes

- Ecole ST Joseph Ruoms : Valeurs patrimoniales d'espèces animales

- Ecole Elémentaire Centre René Cassin Bourg St Andéol : Les espèces envahissantes : faune et flore. Biodiversité et rôle de l'homme dans son maintien et sa régulation.

Un beau moment de partage pour tous, pour Simon, Noë, Elliot, Linette et Thibault nos petits aigüèzois...





L'ardéchoise



Tout bon pour le temps clément à cette superbe manifestation. Tout bon au regard du nombre de participants. Tout bon pour l'engouement des bénévolesLes superlatifs seraient nombreux à évoquer....

Pour faire simple, un homme, Gérard Mistler que le destin a amené à inventer et présider le plus grand rassemblement cycliste du monde et l'image de M. MARCHAND, le plus que centenaire, qui collectionne les records mondiaux. L'Ardéchoise, c'est trois journées de pleine activité, c'est 19 circuits différents avec chacun ses spécificités et ses difficultés, du plus facile mais non moins réservé à des personnes entraînées aux plus difficiles pour les spécialistes de la petite reine.

Dans notre village, les bénévoles menés par BJ et Denis ont préparé avec enthousiasme ces belles journées pour que l'accueil soit le meilleur possible. Denis et sa petite fille Romane, nos géotrouvetout, ont même réalisé un vrai cycliste, et qui pédale, et qui marque sa souffrance en remuant la tête à chaque coup dans le dur ; une belle réalisation qui manifestement attirera l'oeil des concurrents et l'objectif de nombreux appareils.

Les dames du village ont préparé ces journées de manière plus discrète en s'activant derrière les fournaux. Ce jeudi matin, leur arrivée panier et gâteries en mains a animé la place du village et les installations colorées.

Une manifestation qui une fois de plus mobilise de nombreux bénévoles du village ; plus de 25. Une proportion importante en comparaison de la population (220) et du fait que d'autres sont retenus par leur activité professionnelle.

Le jeudi 21 juin, plus de 400 cyclistes sont attendus dans le village, le vendredi 22 ils ne seront qu'une cinquantaine à traverser nos places et rues. Une belle animation qui met en avant le dynamisme des villages et la volonté de soutien aux épreuves sportives.

Un état d'esprit et une combativité bien gauloise qui renforce l'attractivité patrimoniale et que viennent aussi apprécier nos nombreux visiteurs - avec l'accent....



Rallye des 3 PBVF

Vendredi 15 juin en fin d'après-midi, un moment de convivialité a permis de fêter l'arrivée du rallye des 3 villages labellisés "plus beaux villages de France" de l'agglomération du Gard Rhodanien.

Ce moment a été marqué par :

la présentation des travaux de restauration d'une ancienne ruelle du village ; l'inauguration de la pose de plaques de présentation de 7 points clés du village ; la remise de prix aux participants du 1er rallye des 3 villages labellisés.

Les 3 réalisations présentées à cette occasion ont pour objet, en fédérant les bonnes volontés, de valoriser le territoire, de développer son attractivité avec les moyens dont disposent ces petits villages, de contribuer à son dynamisme.

LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Ces travaux ont été entrepris après la donation de l'ancienne école libre du village à la mairie. Cette donation est intervenue courant mai ; le bâtiment restauré à l'époque des travaux de remaniement du village par Mgr FUZET avait pour vocation première d'être la mairie du village. L'histoire en a fait une école libre, un lieu de réunion pour les associations, un logement pour la période estivale, une galerie de peinture. Aujourd'hui ce bâtiment comprend un logement et un atelier d'artisanat. L'espace rénové est utilisé pour le stockage de

meubles, des expositions ou accrochages temporaires peuvent être envisagés.

Dans le futur des améliorations pourront encore être apportées.

LES PLAQUES DE PRESENTATION DU VILLAGE

Ces plaques seront au nombre de 7 et réparties sur les points majeurs du village.

La présentation des lieux où elles sont positionnées ne peut qu'être très succincte au risque parfois de tronquer des éléments importants ; un choix difficile pour les réalisateurs.

Les textes sont traduits en langue anglaise pour une compréhension du plus grand nombre.

Un petit plan permet de se positionner dans le village.

Le QR Code permet d'écouter le texte lu par les enfants de l'école de Saint Julien de Peyrolas où sont scolarisés nos plus jeunes enfants.

La première de ces plaques a été inaugurée par Messieurs Benoit TRICHOT maire de Montclus et Edmond JOUVENEL maire de La Roque Sur Cèze

LE RALLYE DES 3 PBVF

Les 3 villages appartiennent à l'association des plus beaux villages de France. Une association qui regroupe 155 villages ; de nouvelles

associations identiques se développent aujourd'hui dans de nombreux pays dont la Chine et la Russie. Une association des plus beaux villages du monde est même créée. Autant d'éléments qui donnent une force d'action importante et renforce la crédibilité, s'il en est encore besoin, de l'association des plus beaux villages de France.

L'idée pour nos 3 villages du Gard rhodanien était de développer un projet commun. Cette idée n'est pas nouvelle car déjà en 2015 la possibilité de participer ensemble aux JEMA avait été envisagée. D'autres projets ont été évoqués et finalement la décision d'organiser un premier rallye entre les 3 villages a été retenue.

Ce rallye, ouvert à tous, en semaine, au mois de juin.....simplement pour essayer et voir.

Un travail de longue haleine réalisé en commun par les élus des 3 villages et l'association de l'office de tourisme de « Provence Occitane ».

Une réalité aujourd'hui avec pour résultat la participation de 11 équipages pour 28 personnes ; pas beaucoup diront certains, bien pour une première pour d'autres mais surtout la concrétisation d'une volonté de faire ensemble.

Un remerciement particulier pour Patrick, Maryline, Jean Marc et François pour leur travail de fond qui permet de se retrouver aujourd'hui pour



remettre les prix
gracieusement offerts par les
commerçants des 3 villages.

Equipes classées 1ere
exæquo : PRADIER Christian et
AMORAVAIN Serge.

Comme il ne fallait qu'un seul
vainqueur, le poids mystère du
panier garni a
tranché! Vainqueur PRADIER
Christian. Mais pour les
organisateurs les vainqueurs
sont bien l'ensemble des
participants qui ont profité

d'une belle journée de
découverte...et les grands
vainqueurs...les villages
organisateurs pour poursuivre
la dynamique mise en place.







Plaques touristiques

Lors du rallye des 3 PBVF, a été inaugurée la première plaque touristique du village. Les objectifs étaient simples : permettre à nos visiteurs d'avoir des informations détaillées sur des points particuliers de notre village ; mettre en avant des points remarquables ou historiques ; le faire en essayant de penser à la pérennité d'un tel projet (entretien, durabilité...) et en minimisant le coût. En tout elles seront 7 et installées fin juillet, début Août.

7 plaques pour 7 lieux

L'installation des plaques a été pensé comme un parcours, comme une promenade dans notre village. D'ailleurs sur la plaque un plan guide et situe en permanence le visiteur. Le point de départ en est l'église. Puis suivent dans l'ordre : la rue du Castelas et le Donjon ; le belvédère ; la place de l'Hôpital ; la placette et la Grand rue ; le Jeu de Paume et enfin le lavoir (mis en liaison avec la fontaine Saint Roch).

Textes et photographies

Les textes ont pour bases les écrits déjà existants sur le guide touristique. Ils ont été transformés tout simplement pour la longueur ou pour ajouter des détails concernant la vie quotidienne du village. Divers avis et conseils ont été donnés pour leur transformations. Ils ont été traduits en anglais (merci à Baptiste Lefrançois).

Un petit paragraphe se veut s'adresser aux enfants car les touristes viennent souvent en famille ; de plus si certains s'intéressent surtout au culturel et à l'historique , d'autres recherchent des informations plus anecdotiques.

Sur les plaques deux types de photos peuvent être présentes : soit une vieille carte postale , soit une photo prise de manière artistique. Le parti pris était de penser que les gens n'avaient pas besoin de voir sur une simple photo ce qu'ils avaient en face. Il fallait donc donner un autre

point de vue en proposant une vision du passé ou une vision d'un photographe d'art.

QRcode et école

Afin de proposer une lecture audio du texte (par choix ou handicap visuel) nous avons voulu associer les enfants de l'école de Saint-Julien à ce projet. Lorsque les personnes flashent le QRcode, ils ont accès sur leur portable à la lecture orale par les enfants de CM1 ou CM2 (dont Thomas, Lilou, Zoé ou Adélya). Nous les remercions. Le but était également de s'adapter à la technologie et aux médias actuels.

Plaques maisons

Afin de minimiser le coût, seule l'impression a été sujette à facturation. Tout le reste, confections, mise en page, infographie, traduction a été réalisé "maison". Ce qui fait que le coût de ce projet est de moins de 1000 euros (pour les 7 plaques, mises en place et impression comprise).





Journée du patrimoine de pays

L'association Racines Aiguèzoises a une nouvelle fois animé les points majeurs du village pour la journée du patrimoine. Ces journées, maintenant bien connues et appréciées par un nombre croissant de visiteurs permettent de présenter les richesses souvent méconnues de notre patrimoine architectural et/ou culturel. Pour cette journée du 17 juin l'association Racines Aiguèzoises a accueilli 224 visiteurs au moulin, 65 au clocher, 55 à la Mairie et à la salle Jeanne d'Arc.

L'église et son clocher, l'exposition de photos anciennes et de rénovation du clocher sous la voûte de l'ancienne école libre, ont reçu un grand nombre de visiteurs estimé à plus de 250.

A noter qu'un fidèle ami du village a fait le déplacement depuis la lointaine Albion pour un pèlerinage au sommet du clocher et se remémorer son ascension avec Jean Marie (cf. photo). Ascension réalisée lorsqu'il était jeune et en vacances au camping du Galinier.





Brocante



Une manifestation réussie, du monde, des commerçants ambulants nombreux, des articles de qualité ... tous les ingrédients pour satisfaire les nombreux visiteurs qui se sont pressés dans le village. Nos commerçants heureux de voir leurs terrasses et magasins attirer de nombreux consommateurs.

Des Aiguèzois qui acceptent dans la bonne humeur les quelques gênes occasionnées par de tels évènements.

Fanny....et Marius



nos dames qui pratiquent le jeu de pétanque souhaitent avoir la possibilité de célébrer aussi les défaites infligées aux "adversaires".

Ces dames voulaient leur MARIUS !!! et elles ont même dans la bonne humeur signé une pétition pour l'obtenir.

Devant tant de détermination, notre artiste a accepté une nouvelle réalisation, la mairie son installation.

L'origine de Fanny est très controversée. Géographiquement elle serait originaire du Dauphiné, du Lyonnais, de la région Parisienne, à une époque récente ou au Moyen Age ...

Beaucoup d'incertitudes !

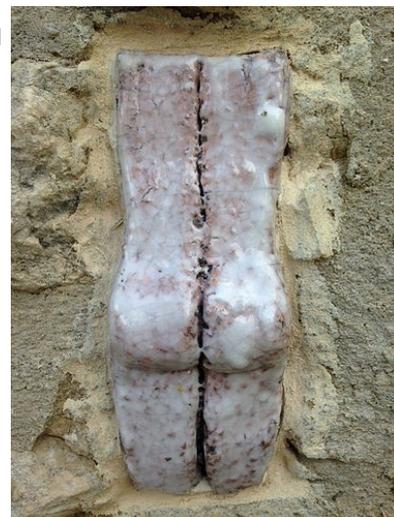
Mais à Aiguèze, une réalité ; l'occasion dans la bonne humeur de célébrer une défaite cuisante.

Cette pratique a été rendue possible par l'installation en 2011 d'une statuette très représentative réalisée par notre artiste peintre et sculpteur local Alain Maillet.

Une statuette qui dès son installation a provoqué non pas une vague d'indignation mais de jalousie. En effet, si les villageois ont apprécié l'aménagement du jeu de boules, la table de desserte réalisée par François Fricaud, la plaque signalant l'usage du lieu et ...notre Fanny, si le visiteur qui découvre cette curiosité s'interroge ...puis sourit lorsqu'il en a trouvé l'usage,

Une curiosité qui permet à Aiguèze de se singulariser une nouvelle fois en étant le seul (ou un des rares villages) permettant de célébrer au masculin comme au féminin les victoires éclatantes.

Installée depuis peu la statuette a déjà été utilisée mais nous taillons le noms des vaincues....l'inauguration officielle devrait avoir lieu en grande pompe à l'automne le jour du concours de pétanque des aiguèzois.





Accueil touristique...en 1968



Il y a 50 ans notre village retrouvait un nouveau restaurant.

Retrouvait car les lieux de restauration et de consommation, tavernes auberges ou autres gargottes, devaient être nombreux à l'époque à laquelle la population du village était beaucoup plus importante.

Au printemps 1968, Eliane - Lorrette - Hervé et Jean VENTAJOL

ouvraient l'auberge SARRAZINE.

Une auberge qui a rapidement su attirer de nombreux gourmets venant déguster de bons petits plats dans un cadre très médiéval.

Accueil chaleureux, ambiance feutrée, tous les éléments étaient réunis pour que l'établissement se développe et prenne rapidement sa place dans le rang des tables à fréquenter pour le plaisir.

Pendant quarante ans cet établissement a su tenir une place incontournable pour l'accueil des visiteurs comme des locaux. Les derniers propriétaires, Christine et Sam, ont cédé l'établissement que Claude a

transformé avec bonheur en gîte et maison d'habitation.

Le temps passe, les choses évoluent, les restaurants et commerces se sont développés, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à venir goûter la joie de vivre dans nos villages et notre belle région. Pour nous, il est nécessaire de temps à autre de faire un focus pour garder le souvenir.

Une photo souvenir de 1968 ; époque à laquelle l'eau du restaurant était chauffée "au chaudron".....de quoi être dubitatif au vue des normes actuelles !!!

Nouveauté à la Sarrazine... Artisanat...

Si l'article précédent, relatait l'ancien restaurant dans ce lieu où se mêlent murs médiévaux et roche de la falaise, celui-ci présente les deux nouvelles boutiques qui y sont installée cette année.

Une entrée commune pour deux commerces artisanaux différents : le cabinet des curiosités installé depuis l'an dernier (qui se veut à la fois une boutique de bijoux artisanaux et un petit musée) et la Boutique Artémis (collectifs d'artisans ouvrant cette année). Donc bijoux et curiosités (fossiles, minéraux...) à voir d'un côté, et chapeaux, décorations textiles, poteries, bijoux encore, savons, lavande et émail sur métal de l'autre.

Une porte, un lieu magnifique (hors du temps) porté par notre falaise et deux boutiques que nos artisans ont su habiter, valoriser avec goût...à voir.





Dernière minute....avec Cathy et ses amies....



Cathy Barnouin, comme l'année dernière avec sa chèvre de Monsieur Seguin en patois...nous fait le plaisir de revenir par amitié et générosité avec ses commères dans le village avec ses amies commères...

Ne leur racontez pas votre vie....elles vont en faire toute une histoire ou un spectacle !!!

Dernière minute.... concert

Un concert de chants populaires italiens sera donné en l'église d'Aiguèze le jeudi 19 juillet à 20h30 par la compagnie à laquelle appartient Brigitte COTTENS.

Un moment agréable en perspective.

ÉGLISE D'AIGUÈZE

Judi 19 juillet à 20h30



Compagnia Mo Vene

Chants populaires
du sud et du centre de l'Italie

Entrée au chapeau

Aiguèze

Agenda des Festivités 2018



Affiche actualisée au 24 Avril 2018

Janvier :

6 : vœux de la municipalité,

Février :

17 : Galette des rois

Avril :

14 : Repas des aînés

Avril :

7 : Raid Accro Peyrolais

7 et 8 Journées des métiers
d'art

22: Marché aux Fleurs

28-29 : de ferme en ferme

Mai :

5 et 6 : Fête du pain

20 et 21 : Brocante

27 : Trail des Gorges

Juin :

15 : Rallye des 3 PBVF

19-23 : L'Ardéchoise

17 : Journées du patrimoine

23 : Fête de la musique

30 Repas des chasseurs

Juillet :

au 7 Triathlon des Gorges

10 : Visite insolite

14 : Concours de pétanque

19 : Balade vignoble et découverte

21 : Repas tiré du sac

26 : Balade drôle d'histoire

Août :

9 : Balade drôle d'histoire

11 Repas tiré du sac

14 : Visite Guidée Histoire de Clocher

15 Concours de pétanque

16 : Balade vignoble et découverte

Septembre :

12 : Visite Histoire de Clocher

16: Journées du patrimoine

23 : Concours de pétanque des
Aiguèzois

Octobre :

Fête de la Courge

Novembre :

Castagnade

Décembre :

2 : Marché de Noël

Noël des enfants



Aiguèze



Au bord des Gorges de
l'Ardèche...

Info sur aigueze.fr